



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

I. IDENTIFICATION

Date de révision : 15 septembre, 2025

Identité : Répare pelouse Jardinas
Utilisation du produit : Restauration du gazon dans les zones endommagées
Fabriqué par : Les Marques Nuway Inc.
2410 Principale, St-Michel, QC J0L 2J0

II. IDENTIFICATION DES DANGERS

Santé : N/A **Environnemental :** N/A **Physique :** N/A

Mentions de danger : La poussière peut être irritante pour les yeux ou la peau.

Mise en garde : Utiliser une protection respiratoire approuvée par le NIOSH si les conditions le justifient. Portez des gants et des lunettes de protection au besoin pour éviter tout contact avec la peau et les yeux. Conserver dans des conditions sèches.

III. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Composant	CAS-No
Litière de dinde compostée aérobie	N/A
Semences de gazon	N/A
Tourteau de soja	68308-36-1
Huile de soja	8001-22-7

IV. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Voie(s) d'entrée :

Inhalation : Voir ci-dessous

Peau : Voir ci-dessous

Ingestion : Aucune information

Dangers pour la santé (aigus et chroniques) : Inhalation - La poussière peut être irritante

Cancérogénicité : N/A

NTP : N/A

IARC Monographies : N/A

OSHA Règlementé : N/A

Signes et symptômes de l'exposition : N/A

Problèmes de santé généralement aggravés par l'exposition : aucun connu

Procédures d'urgence et de premiers secours :

Contact visuel - rincer à l'eau.

Contact avec la peau - laver à l'eau et au savon.

Inhalation - retirer à l'air frais.

V. DONNÉES SUR LES RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

Point d'éclair : Aucune information

Limites d'inflammabilité : N/A

Moyens extincteurs : Brouillard d'eau, mousse, CO2 ou produits chimiques secs

Procédures spéciales

de lutte contre l'incendie : Aucun

Risques inhabituels d'incendie et d'explosion : Se décompose à des températures extrêmement élevées.

VI. MESURES DE REJET ACCIDENTEL

Méthode : Peut être balayé, pelleté ou aspiré dans des conteneurs si des matériaux sont libérés ou renversés.

VII. MANUTENTION ET STOCKAGE

Manipulation : Utiliser une protection respiratoire approuvée par le NIOSH si les conditions le justifient.

Portez des gants, car un contact prolongé assèche la peau, ce qui entraîne des gerçures des mains.

Portez des lunettes de protection pour éviter tout contact avec les yeux.

Stockage : Stocker dans des conditions sèches.

Tenir hors de portée des animaux domestiques et des enfants.

VIII. MESURES DE CONTRÔLE

Protection respiratoire : Utilisez une protection respiratoire approuvée par le NIOSH si les conditions le justifient.
Ventilation : N/A *Gants de protection* : Recommandé *Protection oculaire* : Recommandée
Autres vêtements ou équipements de protection : S.O. *Pratiques de travail/d'hygiène* : Se laver les mains à l'eau et au savon après le contact

IX. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Point d'ébullition : N/A *Densité* : 590 kg/m³
Pression de vapeur : N/A *Point de fusion* : N/A
Densité de vapeur : N/A *Taux d'évaporation* : N/A
Solubilité dans l'eau : Légère *Ph* : 6.5
Apparence et odeur : Mélange de particules de compost brun clair avec des taches beige/beige sur les coques et les graines de soja, légère odeur de soja

X. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage
Incompatibilité (matériaux à éviter) : Aucune connue
Décomposition ou sous-produits dangereux : aucun connu
Polymérisation dangereuse : ne se produira pas

XI. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voie(s) d'exposition probable(s) : Inhalation, contact avec les yeux et la peau
Symptômes et effets aigus : La poussière peut être irritante

XII. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Ne pas appliquer près de l'eau, des égouts pluviaux et des fossés de drainage, ou si de fortes pluies sont prévues.

XIII. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Éliminer conformément aux réglementations locales, provinciales et fédérales applicables.

XIV. INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

Généralités : Matières non dangereuses selon les réglementations de transport. Aucune précaution particulière n'est nécessaire.

XV. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) supervise et applique la Loi sur les engrais.

XVI. AUTRES INFORMATIONS ET REMARQUES

On croit que l'information contenue dans cette fiche de données de sécurité reflète fidèlement les preuves scientifiques utilisées pour établir le danger détermination. Il n'est considéré qu'à titre indicatif, et non comme une garantie ou une représentation pour laquelle nous assumons la responsabilité légale.
Des décisions indépendantes doivent être prises sur l'adéquation et l'utilisation de ce produit en fonction de conditions de stockage variables ou localement
lois applicables ou réglementations gouvernementales. L'acheteur et l'utilisateur assument tous les risques et responsabilités liés aux conditions de stockage ou
lois applicables ou relations gouvernementales. L'acheteur et l'utilisateur assument tous les risques et responsabilités liés au stockage, à la manipulation et à l'utilisation de ce produit
non conforme aux termes de l'étiquette du produit.

Date de révision : 15 septembre, 2025